

La voix de l'industrie du forage au Québec
Bulletin n° 012 – Lundi 17 mars 2014

Les nouveaux RVER : c'est parti !

Dans le bulletin n° 45 du **6 décembre 2013**, je vous informais du fait que l'Assemblée nationale avait adopté la nouvelle *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite* (RVER). Je vous avisais aussi que ces nouveaux régimes seraient implantés de façon graduelle à compter du **1^{er} juillet 2014**.

À cet égard, le Gouvernement vient de pré-publier le futur règlement d'application de la nouvelle loi, en l'occurrence le projet de *Règlement sur les régimes volontaires d'épargne-retraite*. Il y est prévu que le futur règlement doit entrer en vigueur **1^{er} juillet 2014**.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet peut les faire parvenir par écrit, au plus tard le **25 avril 2014** à Monsieur Denys Jean, président-directeur général de la Régie des rentes du Québec, Place de la Cité, 2600, boulevard Laurier, 5^e étage, Québec (Québec) G1V 4T3.

Pour ceux et celles qui aimeraient obtenir une copie du projet de règlement concerné, vous n'avez qu'à me le faire savoir par courriel.

► **Rappel aux membres : si vous souhaitez vous inscrire au congrès d'avril prochain, il reste encore des places. Vous n'avez qu'à contacter la permanence dont les coordonnées apparaissent au courriel ci-joint.**

Gilles Doyon, directeur exécutif

Téléphone : (514) 943-2222

Télécopieur : (438) 380-2297

Courriel : gilles.doyon@videotron.ca

© Tous droits réservés